



5 octobre 2017

Inauguration de ligne électrique Vallée des Palmiers / Piquants / la Roche



Attendu depuis longtemps par les riverains, le bouclage du Nord aura permis le raccordement en électricité de plus de 220 foyers sur les communes de Koumac, Poum, Ouégoa et Hienghène. La dernière phase sur la commune de Koumac a permis l'alimentation de 17 foyers, un chantier réalisé conjointement par EEC ENGIE, la mairie de Koumac et la SEPAC. Pour réaliser ce dernier tronçon qui devait passer par-delà les 3 vallées que sont celles des Palmiers des Piquants et de la Roche, des moyens très innovants ont été mis en place, notamment le tirage du câble par un drone afin de respecter la faune et la flore local tout en finalisant le chantier dans les meilleurs délais.

SOMMAIRE

Historique du chantier du Grand Nord	P2
Les acteurs du raccordement électrique de la Vallée des Palmiers/Piquants/la Roche.....	P3
Les chiffres clés du projet.....	P3
Le déroulement du chantier.....	P3
Tirage de câble par drone.....	P3
Inauguration de la ligne sur Koumac.....	P4
Prochaines étapes.....	P4

Historique du bouclage du Nord

- **Avant 2013 :**

Le « Grand Nord » était alimenté en électricité uniquement par des réseaux et moyens de production autonomes

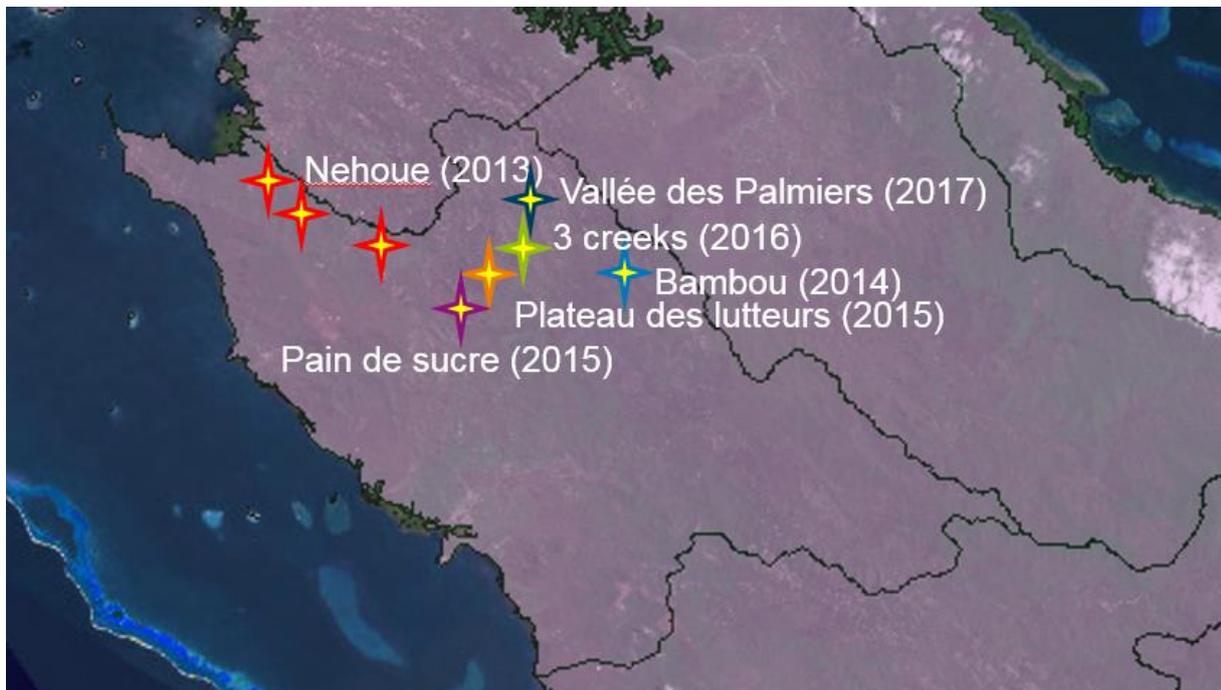
- **2010-2014 : Extension du réseau de Transport**

Prêt de 1,2 milliards XPF octroyé par l'AFD (financement à 80% par la Nouvelle-Calédonie) 70 km desservant Poum, Arama, Ouegoa et Pouebo

- **2013-2017 : Extension des réseaux de distribution pour permettre le raccordement des foyers**

Programme exceptionnel du Fonds d'Electrification Rural (FER) à hauteur de 750 millions XPF (financement à parts égales entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et la Province Nord), complément de financement par le FER classique et les communes → Total : environ 1 milliard XPF.

74 km de raccordement sur les communes de Koumac, Poum, Ouegoa, Hienghène pour desservir 220 foyers.



Les acteurs du bouclage du Grand Nord (Vallées des Palmiers / Piquants / la Roche)

- **Maîtrise d'ouvrage :** Mairie de Koumac



- **Maîtrise d'œuvre :** EEC

— Missions : étude, contrôle et coordination des travaux



- **Entreprise titulaire** : SEPAC

SEPAC

SARL

- Missions : fourniture du matériel et réalisation des travaux
- Sous-traitant une partie des travaux à des prestataires (locaux ou non), tel que les élagages et tirages de câbles.

Les chiffres clés du projet

- **11,4 km** de réseau Haute Tension (137 supports)
- **1 km** de réseau Basse Tension (22 supports)
- **11 transformateurs**
- **17 foyers** desservis dont 8 foyers économiques (plusieurs autres projets sont en cours d'établissement qui pourront être desservis ultérieurement)

Le déroulement du chantier

- **2013** : Première étude « avant-projet sommaire » et premiers levés topographiques.
- **2014** : Validation de 69 millions XPF de financement dans le cadre du « Bouclage du Nord ».
- **Début 2016** : Fin des levés topographiques et des études détaillées.
- **Mi-2016** : Validation d'un complément de financement dans le cadre du FER 2016.
- **Fin 2016** : Consultation des entreprises et sélection de la SEPAC.
- **Février 2017** : Réalisation du diagnostic amiante.
- **Mars 2017** : Début des travaux de la tranche 1 correspondant au tronçon partant des 3 creeks à la Vallée des Piquants.
- **Fin juin 2017** : Début des travaux de la tranche 2 alimentant la Vallée des Palmiers jusqu'à la Vallée de la Roche.
- **Fin août 2017** : Réception des travaux et remise des documents administratifs.

Tirage de câble par drone

Un drone a été utilisé afin de réaliser un tirage de câbles entre deux supports éloignés d'environ 190 m, et séparés par une vallée.

Autrefois ce type de tirage de câbles était généralement réalisé par hélicoptère, avec des coûts beaucoup plus importants.

Le drone a tiré un filin en carbone kevlar, matière particulièrement légère et résistante. Arrivé au support, le drone a lâché ce filin à un technicien positionné en haut d'un support qui l'a récupéré. Une « câblette » (câble très fin) a été attachée au filin. Des techniciens ont alors tiré la câblette, elle-même tirant le câble final qui devait relier les deux supports.

Inauguration de la ligne sur Koumac

Afin de marquer l'inauguration de la ligne aux côtés du Maire de Koumac, Monsieur Wilfried WEISS, le Président Directeur Général d'EEC ENGIE, François LAFOREST et le Directeur Général Délégué d'EEC ENGIE, Philippe MEHRENBARGER, se sont rendus à Koumac le jeudi 28 septembre 2017. Les dirigeants ont rencontré les riverains et la municipalité.

L'entreprise SEPAC qui a réalisé les travaux était quant à elle représentée par son gérant Luc FRANCOIS. Un coupé de ruban a été suivi d'un déjeuner chez les riverains pour marquer l'évènement.



Prochaines étapes

- **Alimentation finale des foyers existants**
 - Autorisation de la Mairie de Koumac pour les particuliers.
 - Réalisation d'un devis de branchement par EEC aux particuliers.
 - Réalisation des travaux chez les particuliers.
 - Obtention du COTSUEL : attestation de mise en sécurité du système électrique pour les particuliers.
 - Mise en service.
 -
- **Récupération des installations solaires en place pour une utilisation dans d'autres foyers qui en ont la nécessité.**
- **Projets futurs d'extensions pour permettre d'alimenter d'autres foyers de la zone.**

EEC en bref : EEC, filiale du Groupe ENGIE, opère en Nouvelle-Calédonie depuis 1929 et gère la distribution d'électricité dans les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa (partiellement), Bourail, Kaala-Gomen, Koumac et Lifou.

EEC répond aux besoins croissants en efficacité énergétique et solutions innovantes dans le domaine de l'énergie pour les collectivités locales, les industriels, le tertiaire.

EEC compte 260 collaborateurs et dessert en électricité plus de 65 000 clients en Nouvelle-Calédonie et est certifiée ISO 9001 - 2000